

Une 508 pour le jardin

La prèle occupe un statut un peu particulier en bio-dynamie : souvent un peu oubliée parce qu'elle n'est pas une plante des préparations du compost, on l'appelle parfois aussi la préparation 508. Elle a en commun avec l'ortie de ne pas être élaborée avec un organe animal. Par contre, elle n'a pas besoin de passer par une transsubstantiation dans le sol.

Comme les tisanes d'ortie, dont nous avons parlé le trimestre dernier, nous pouvons l'utiliser en plante fraîchement récoltée ou séchée.

C'est la teneur en silice «végétabilisée», bien entendu, qui nous intéresse chez la prèle. Elle en contient près de 90 % dans ses cendres ; même si l'écorce terrestre est constituée de 45 à 50 % de silice, faut-il le rappeler, il n'est que rarement fait mention de la silice en agronomie classique. Les argiles sont constituées de silicates d'alumine hydratés. On peut, dès lors, penser que la silice occupe une place prépondérante dans nos sols et dans la vie des plantes.

De par sa physiologie aérée, ses feuilles qui semblent être des tiges prolongées, traversées de canaux aérifères, elle permet une union intime de l'air et de l'eau, notamment grâce aussi à sa richesse en saponine qui favorise l'émulsion de l'eau et de l'air. On comprend mieux dès lors les principes de son action au jardin.

La décoction de prèle des champs (*Equisetum arvense*) fut recommandée par Rudolf Steiner en pulvérisations pour traiter toutes sortes de maladies cryptogamiques dans le jardin et en agriculture. Appliquée à bon escient, cette plante a fait ses preuves dans la pratique. Elle diminue l'effet de l'influence de la Lune

dans le sol qui a tendance à favoriser les cryptogames, en particulier pendant le périégée de la Lune. Il sera donc judicieux de pulvériser la prèle un ou deux jours avant le périégée de la Lune.

Des recettes

On prépare cette décoction en mettant la plante dans l'eau froide et en la faisant bouillir pendant 20 minutes.

Ensuite, on la laisse infuser. Le plus pratique est d'en préparer à l'avance avec environ 300 g de prèle dans 10 litres d'eau. On peut l'employer à tout moment en diluant 1 volume dans 5 volumes d'eau. Contre la rouille, la cloque, le botrytis ou la moniliose, une dilution de 5 à 12 % suffit d'après Jean-Luc Petit de la revue *ArbobiosInfos*. Contre les araignées rouges, on additionnera 1 litre de savon noir pour 100 litres d'eau.

On pulvérise ce liquide d'une manière préventive au début du printemps. Cette décoction est souvent plus efficace quand on peut la pulvériser directement sur le sol, au lieu de le faire sur les plantes. Si l'on désire qu'elle adhère aux feuilles, on peut y ajouter une petite quantité

d'argile (bentonite ou kaolinite), environ 1 kg pour 100 litres d'eau.

En février, dès que le temps le permet, on fait une pulvérisation préventive sur les arbres fruitiers et sur les plantes vivaces. À partir d'avril, tout le jardin reçoit, une fois par mois, une pulvérisation pour prévenir les attaques de champignons et de pucerons. En cas d'attaque aiguë, on répète ces pulvérisations de manière rapprochée selon la gravité du risque et les conditions climatiques. Ces apports ont un effet thérapeutique notamment par temps froid et humide ou par temps orageux.

La synergie avec l'ortie

Comme pour beaucoup d'espèces végétales, le constat de la synergie entre les plantes est assez général : ortie-consoude pour le rendement des tomates, ortie-achillée contre le brémia de la laitue, ortie-osier en viticulture contre le mildiou. En l'occurrence, la décoction de prèle s'utilise en association avec l'ortie : on met la prèle et l'ortie dans l'eau froide, on porte à ébullition durant 5 minutes, puis on laisse infuser le mélange. On rajoute 2/3 d'eau puis on pulvérise le sol. Cette pulvérisation est utilisée par des maraîchers professionnels, notamment pour les cultures sous serre, particulièrement vulnérables aux maladies cryptogamiques.

Même dans des conditions difficiles, comme les systèmes d'arrosage par le haut sous serre, facteur de risque aggravant, la pulvérisation régulière, une fois par semaine, avant le lever du soleil de préférence, permet aux plantes de rester en bonne santé, sans aucun autre traitement. Si la contrainte de régularité est certes forte, les résultats seront au rendez-vous.

Benoît Thiry, maraîcher en bio-dynamie



Un site qui permet de faire une belle réserve de prèle pour les décoctions

dans les Pyrénées, relate qu'un arrêt de traitement en période critique a entraîné aussitôt des maladies, comme la rouille de l'ail ou des pourritures sur salade. Dans ces situations, le retour des pulvérisations a permis de stabiliser les attaques de champignons.

En viticulture, l'étude menée depuis deux ans par l'OPABA (Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace) a démontré que l'emploi conjugué d'ortie et de prèle en décoction a permis de réduire considérablement les doses de cuivre contre le mildiou de la vigne (0,5 kg/ha de cuivre métal au lieu de 15 kg utilisés couramment).

La prèle, par son aptitude à aspirer l'humidité et à homéopathiser la présence de la silice est une plante précieuse qu'il convient d'utiliser au jardin contre les maladies cryptogamiques.

LAURENT DREYFUS